



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Préfecture de la Région Bourgogne
Préfecture de la Côte d'Or**

**Direction
Départementale
de l'Équipement**
Côte d'Or

**Service de
l'Ingénierie
de la Sécurité**

Pôle Etudes
et Sécurité
Routière

Dijon, le **23 JUIN 2008**

LE PREFET

à

Mmes et MM. les membres
de la Commission Consultative
des Usagers pour la Signalisation Routière

P.E.S.R./P.M./F.D./061

Objet : Installation de la commission

La signalisation routière contribue à la lisibilité de la route et à ce titre à la sécurité routière. Depuis 2004, le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire, (ex ministère de l'Équipement) a engagé des démarches visant à analyser la pertinence de la signalisation et à améliorer sa crédibilité. Afin de poursuivre et enrichir ces actions, le comité interministériel de sécurité routière du 6 juillet 2006 a décidé de mettre en place, à titre expérimental, une commission consultative des usagers pour la signalisation routière dans 5 départements (Dordogne, Bouches du Rhône, Moselle, Doubs et Côtes d'Armor).

La commission avait pour objectif :

- de renforcer l'écoute des usagers sur les défauts de signalisation qu'ils pouvaient relever,

- de permettre et renforcer les échanges entre représentants d'usagers et services compétents

dans un objectif plus général d'amélioration de la pertinence de la signalisation routière.

57, rue de Mulhouse
21033 DIJON CEDEX
téléphone :
03 80 29 44 44
télécopie :
03 80 29 43 99
courriel :
dde-21@equipement.gouv.fr

Devant les résultats encourageants, le comité interministériel a décidé de généraliser cette démarche à l'ensemble des départements. Ainsi, par lettre circulaire du 31 décembre 2007, la directrice de la sécurité et circulation routières a demandé qu'une telle commission soit mise en place dans chaque département.

Vous avez été pressenti pour en faire partie et je vous remercie de bien vouloir participer ou vous faire représenter à la réunion d'installation de cette commission qui se déroulera le

**vendredi 4 juillet 2008
à 14 h 30
Salle Carnot (Préfecture)**

selon l'ordre du jour suivant :

- installation de la commission (contexte, champ d'intervention, objectifs, ...),
- définition des modalités de fonctionnement,
- questions diverses.

**Pour le Préfet et par délégation,
Le Sous-Préfet,
Directeur de Cabinet**



Pierre REGNAULT de la MOTHE

Membres de la Commission Consultative des Usagers pour la Sécurité Routière

- M. le commandant du Groupement de Gendarmerie départemental de la COTE D'OR
 - M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique
 - M. le commandant de la Compagnie Républicaine de Sécurité n° 40
 - M. le Maire de DIJON (police municipale et services techniques)
 - M. le Président du Conseil Général
 - M. Le Directeur des Autoroutes PARIS RHIN RHONE
 - M. le Maire de BEAUNE
 - M. le Président de l'Association des maires de COTE D'OR
 - M. le Président de la Fédération Nationale des Transports Routiers
 - M. le Président de la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs
 - M. le délégué départemental du syndicat CNPA
 - M. le Président de l'Automobile Club
 - M. le Président de la Prévention Routière
 - Mme la Présidente de la Ligue contre la violence routière
 - M. le Président de l'Association des Paralysés de France
 - M. le Président de la Fondation MAIF
 - M. le Président de la Fédération Française de Motocyclisme
 - M. le Président de la Fédération Française des Motards en Colère
 - M. le Président de la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette (EVAD)
 - M. le Directeur de la société CENTAURE
 - M. le Directeur du BIEN PUBLIC
-

2.2- Composition de la commission

Présidence : le préfet / Directeur de Cabinet

Animation-secrétariat : DDE

Les services :

Gendarmerie, Police nationale, CRS 40, Police municipale de DIJON

Les gestionnaires:

Conseil Général

APRR

DIR Centre Est

Ville de DIJON

Ville de BEAUNE

Association des maires de Côte d'Or

Élu correspondant sécurité routière (en tant que de besoin)

Les professionnels de la route:

Fédération Nationale des Transports Routiers

Fédération Nationale des Transports de Voyageurs

Syndicat d'auto-école

Les associations d'usagers

Automobile club

Prévention routière

Ligue contre la violence routière

Association des Paralysés de France

MAIF

Fédération Française de Motocyclisme

Fédération Française des Motards en colère

Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUBICY) – EVAD

Centaure

Média

Le Bien Public

2.3- Modalités de fonctionnement

Le principe de fonctionnement proposé consisterait à recueillir par tous les moyens utiles les observations des usagers, à les orienter vers les services compétents et à en suivre les suites données.

La commission consisterait ainsi en :

- un nouveau point d'entrée des observations des usagers
- une force de propositions pour développer l'écoute des usagers et s'assurer des suites données
- un lieu de mobilisation des gestionnaires
- une instance de suivi des observations et des suites données
- une instance d'échanges et de propositions sur les problèmes de signalisation routière

La commission se réunirait sur un rythme de 3 à 4 fois par an.

Le recueil des observations des usagers pourrait notamment s'appuyer sur :

- les courriers des usagers auprès des membres de la commission
- des formulaires type disposés dans des lieux ouverts au public, par l'intermédiaire des membres de la commission
- une page internet sur le site de la préfecture, à l'image de ce qui avait été fait avec le site « Dites le au ministre »

	DORDOGNE	BOUCHES DU RHÔNE	DOUBS	MOSELLE	CÔTES D'ARMOR
Contact DDE	M. BORDES 05 53 03 65 92	M. SOURDIOUX 04 91 28 42 43 M. TARDIEU 04 91 28 41 53	Mme VANARDOIS 03 81 65 61 42	Mme GAUER 03 87 34 33 12	M. COUEMES 02 96 68 21 06
Contexte	Chef de projet Sécurité routière : DDE Coordination: préfecture	Chef de projet Sécurité routière: directrice de cabinet Coordination: police	-Chef de projet Sécurité routière : DDE -Coordination : DDE	- Chef de projet sécurité routière : Directeur de Cabinet - Coordination: préfecture - Pôle de compétence + structure d'appui technique pilotée par la DDE composée des acteurs institutionnels	Chef de projet Sécurité routière: Préfet-Conseil Général Coordination : DDE
Composition	<u>Services</u> Préfecture, DDE, Gendarmerie, police, SDIS <u>Gestionnaires</u> Conseil Général Communes DIR SANEF <u>Professionnels de la route</u> La poste Union syndicale des transports routiers Taxis Union nationale des transports sanitaires <u>Association d'usagers</u> Automobile club Prévention routière Fédération Française des motards en colère UFC Que choisir	<u>Services de l'Etat</u> préfecture, DDE, gendarmerie, police, DIR Méditerranée <u>Collectivités locales:</u> Conseil Général Union des maires du département-commission sécurité routière, Communauté urbaine de Marseille Provence Ville de Salon de Provence <u>Professionnels de la route</u> Fédération nationale des transporteurs routiers Fédération nationale des transporteurs de voyageurs <u>Associations d'usagers</u> Ligue contre la violence routière Prévention routière 2 automobile-clubs Fédération Française des motards en colère Possibilité d'associer d'autres membres en fonction des	<u>Services de l'Etat</u> Préfecture, DDE, gendarmerie, police <u>Collectivités locales</u> Conseil Général Association des maires Villes de Besançon et Montbéliard <u>Professionnels de la route</u> Syndicat d'autoécole Fédération nationale des transports routiers Assureur) <u>Associations d'usagers</u> Ligue contre violence routière Fédération Française des motards en colère Prévention routière Automobile club <u>1 média</u> (presse écrite)	<u>Services</u> Préfecture DDE (sécurité routière, correspondants territoriaux) Gendarmerie Police CRS 1 IDSR <u>Gestionnaires</u> DIR Conseil Général SANEF 4 communes les plus importantes 1 correspondant communal de sécurité routière <u>Professionnels de la route</u> école de conduite Fédération nationale des transporteurs routiers <u>Associations d'usagers</u> Automobile club CNPA Prévention routière Fédération Française des Motards en Colère	<u>Services de l'Etat</u> DDE Gendarmerie Police nationale Délégué à la formation du conducteur <u>Collectivités</u> Conseil Général Communautés urbaines de St Briec et Dinan un maire Association des maires <u>Professionnels de la route</u> Fédération nationale des transporteurs routiers <u>Associations d'usagers</u> Prévention routière Automobile club Comité départemental de cyclotourisme Fédération française de motocyclisme Union départementale des associations familiales Conseil National des professionnels de

	DORDOGNE	BOUCHES DU RHÔNE	DOUBS	MOSELLE	CÔTES D'ARMOR
Modalités de travail	<p>-Site internet Signalisation routière et transmission des observations aux gestionnaires de voirie pour réponse</p> <p>-Réunion de la commission pour présenter le bilan des courriers traités et traiter les cas délicats</p>	<p>sujets</p> <p>- Réunions trimestrielles</p> <p>- Cas traités : limitation de vitesse, positionnement des panneaux d'entrée d'agglomération, lisibilité de la signalisation directionnelle</p> <p>- collecte des problèmes auprès des membres des associations d'usagers</p>	<p>-Réunions trimestrielles avec ordre du jour (liste des points traités)</p> <p>- Source : courriers des usagers reçus par les membres de la commission, site Dites-le-au-ministre, remontées internes DDE, analyse d'itinéraire suite à accidents</p>	<p>Réunions trimestrielles</p>	<p>l'automobile</p> <p>-Réunions de la commission</p> <p>-Remontées par les usagers</p>
Outils	Page internet avec formulaire de remarques	Projet de site internet	Charte de fonctionnement	<p>-Page internet</p> <p>-Dossier de presse envisagé</p> <p>-Affichettes (préfecture, sous-préfecture, autoécoles, assurance,...)</p>	<p>-Adresse internet sur le site de la maison de la sécurité routière</p> <p>-Information presse et des professionnels</p>
Observations		<p>-Élaboration d'un annuaire des gestionnaires pour faciliter les contacts directs usagers-gestionnaires pour les problèmes simples, la commission ayant plutôt vocation à être un recours et examiner des problèmes de manière plus générale</p> <p>- Sentiment d'un contrôle de l'Etat sur les gestionnaires de voirie</p>	<p>-Faible participation des gestionnaires et professionnels</p> <p>-Réunion se limite à un exposé avec des conclusions de la DDE</p> <p>-Des cas traités directement par les gestionnaires sans être évoqués en commission</p>		<p>-Élus correspondants sécurité routière dans les communes</p> <p>-Commission réunie pour lancement démarché uniquement</p>